

# *Naaves Infos*

N°99

*Bulletin d'informations municipales*

*Une très belle année 2018 !*



*Images - Daniel Gutier*

## Sommaire

---

Page 3

*Chronique*

Page 4

*Actualités*

Page 5

*Travaux*

Page 6-7

*En direct du Conseil Municipal*

Page 7

*Affaires sociales - Affaires scolaires*

Page 8

*Tulle Agglo - Conseil Départemental*

Page 9

*Focus*

Page 10

*Retour sur images*

Page 17

*Rappel au civisme - A venir*

Page 18

*Economie - Infos*

Page 19

*Etat-civil*

Page 20

*Agenda*



Naves infos N°99 - Janvier 2018

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de publication : Christophe Jerretie

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne, Ymages-Daniel Gutiez

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Les imprimeurs corréziens

Courriel : naves.infos@gmail.com

*2017 vient de s'achever. Je ne reviendrai pas sur le changement important qu'a connu notre Conseil Municipal suite aux élections de juin dernier. Nous nous sommes engagés à poursuivre les actions entreprises.*

*Intégrés dans l'Agglomération dont les prises de compétences sont de plus en plus nombreuses, la prochaine dès 2018 étant celle de l'assainissement collectif, nous continuerons à oeuvrer pour le bien de la Commune avec les moyens qui seront les nôtres. Souhaitons qu'ils soient suffisants pour y parvenir !*

*Le plus gros chantier de ce mandat (Plan d'Aménagement du Bourg) arrive à son terme. Seules les mauvaises conditions climatiques du mois de décembre ont empêché la réalisation des marquages au sol qui, nous en sommes conscients, pose quelques problèmes de stationnement sur la place. Rappelons qu'à l'origine, ce programme devait s'étaler sur 3 ans. Grâce à une bonne coordination entre les entreprises, une année aura suffit pour son exécution.*

*Vous avez pu suivre dans nos différents bulletins d'informations et sur le site internet de la commune les diverses réalisations opérées au cours de l'année écoulée hors plan d'aménagement du bourg. Elles sont nombreuses et au risque de répétitions, je rappellerai seulement les plus importantes : installation d'armoires FTTH pour le déploiement de la fibre optique, ouverture de l'Agence postale au sein de la Mairie, ouverture de la Maison médicale, réouverture du centre équestre après d'importants travaux de mise aux normes, etc...*

*Le projet Vézère qui est maintenant devenu réalité verra, au cours du premier trimestre 2018 l'arrivée de la conduite d'eau venant de Seilhac le long de la RD 1120 jusqu'à Tulle. Nous en reparlerons dans les prochains mois de même que des autres projets en cours.*

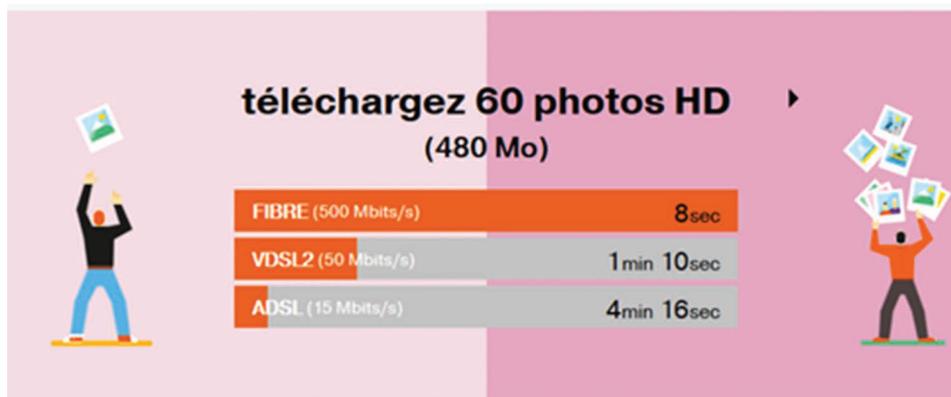
*Je terminerai mon propos en vous adressant à toutes et à tous, en mon nom et au nom de la municipalité, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de santé, de bonheur dans vos foyers, d'essor dans les entreprises et, pour les plus jeunes de réussite dans leurs études et leur travail.*

*Que 2018 soit une année de Paix et de Sérénité.*

*Votre Maire, Huguette Madelmont*



Pourquoi la fibre 100% fibre (FTTH : fiber to the home)



Orange investit dans le déploiement de la fibre à Naves

La fibre optique sur l'agglomération de Tulle est déployée par Orange avec d'ici 2020 l'ensemble des communes fibrées\* ; la commercialisation s'étalera jusqu'en 2022.

Ce déploiement se fait par lot. La commune de Naves fait partie du lot 1 dont les travaux ont démarré fin 2016 et se poursuivront les années suivantes. C'est un nouveau réseau 100% fibre qui est construit à partir du central Orange jusqu'au domicile de chaque habitant en utilisant l'infrastructure existante.

La fibre optique offre 30 fois plus de rapidité dans le transport de données que le réseau ADSL actuel en cuivre. Le 100% Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultanément sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100% prête pour le futur et l'émergence des nouveaux usages comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le stockage sur le cloud, le son haute définition, la caméra 360°...

Pour les entreprises, la technologie de fibre mutualisée FttH est adaptée au raccordement à internet ou à un réseau privé de petits sites de type agence ou boutique.

Dès fin 2017, plus de 200 foyers de la commune pourront donc vivre l'expérience du très haut débit en souscrivant une offre auprès de leur fournisseur d'accès internet Orange ou autre fournisseur.

Découvrez si la Fibre Orange est arrivée chez vous

Voir la carte de couverture Fibre <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

\* il s'agit des 37 communes de la zone aggro de 2011

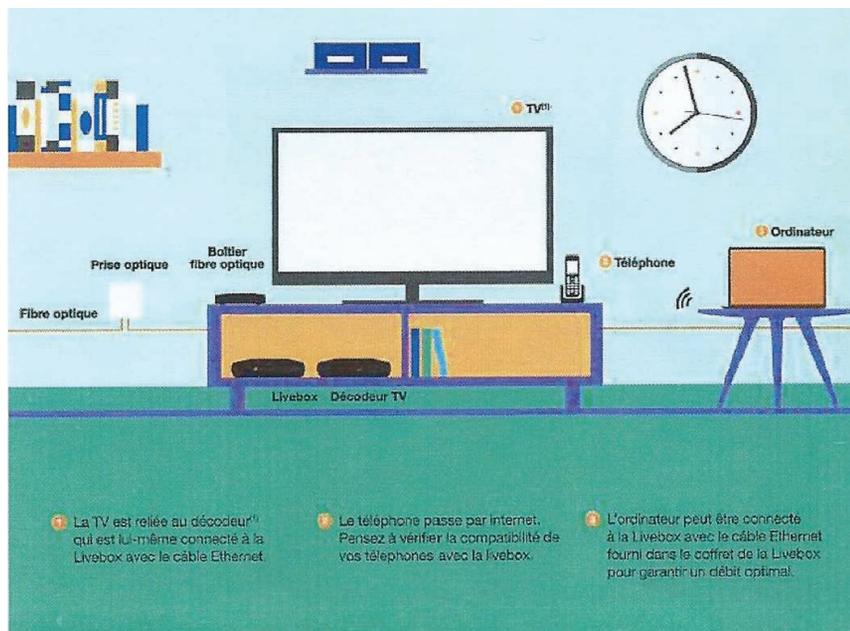
Les conseils pour une installation réussie

Deux types de raccordements sont possibles pour une maison individuelle :

- raccordement aérien : la fibre arrive par les poteaux dans la rue.
- raccordement souterrain : la fibre arrive par des conduits souterrains.

Eligibilité de son logement :

<http://reseau.orange.fr/couverture-fibre>



- 1 La TV est reliée au décodeur<sup>TV</sup> qui est lui-même connecté à la Livebox avec le câble Ethernet
- 2 Le téléphone passe par internet. Pensez à vérifier la compatibilité de vos téléphones avec la Livebox.
- 3 L'ordinateur peut être connecté à la Livebox avec le câble Ethernet fourni dans le coffret de la Livebox pour garantir un débit optimal.

## Programme «investir pour l'avenir» Etat d'avancement du PAB

## Actualités



Enrobé réalisé sur l'ensemble du centre bourg.



Le mât aiguille du parc est posé.



Plantations de platanes devant l'école et l'église.



Mise en place des blocs de granit autour du parking central.



Pose de la rambarde autour de la terrasse de l'Oustal.



Pose d'un garde-corps et main courante.

Les restes à réaliser : le mobilier urbain, la signalisation, la fin des trottoirs pour des raisons techniques.

## Travaux Aménagements

## Voirie, espaces publics

### Bornes incendie

Installation par l'entreprise Miane & Vinatier de bornes à incendie afin de sécuriser la station service Total passée en 24/24 sur la RD 1120.

### Travaux rue de Bel aspect

Les services de l'Agglo ont réalisé un caniveau pour l'évacuation des eaux de ruissellements dans le secteur.

### Aménagements autour du city stade

Les services techniques municipaux ont procédé à des travaux :

- Enrochement qui est particulièrement réussi
- réalisation d'un escalier
- pose d'une rambarde le long de la rue. Vous pouvez apprécier la qualité du travail effectué dans ce secteur dédié aux écoliers et aux jeunes de notre commune.



# En direct du Conseil Municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 18h00, sous la présidence de Madame Huguette Madelmont, Maire. La séance s'est déroulée de la façon suivante :

## Administratif - Fonctionnement

### Délégations du maire

- Prend connaissance de la décision prise par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir : signature avec l'entreprise Seve paysage pour le lot «espaces verts» du PAB suite à l' appel d'offres infructueux, signature de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre suite au projet définitif et à la modification de la répartition entre les cotraitants du fait que la part de marché a été transférée à la FDEEC, signature dans le cadre de la mise en place du service d'accueil le mercredi après-midi pour les élèves scolarisés à Naves, de la convention avec l'association ELAN pour définir les modalités d'intervention de l'association, signature dans le cadre du service de restauration des enfants fréquentant le service d'accueil le mercredi, de la convention avec la Ville de Tulle pour assurer la livraison des repas de midi, signature avec la société Groupama pour le renouvellement des contrats d'assurance (responsabilité générale, dommages aux biens protection juridique et contrats automobiles) à compter du 1er janvier 2018, signature de la convention de mise à disposition de terrains communaux avec le Lycée Edgard Pisani et avec Mme Céline Bézanger.

### Délibérations

- Décide pour, d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges (C.L.E.T.C.) du 28 septembre 2017, dans le cadre du transfert des Zones d'activités économiques (ZAE) à compter du 1er janvier 2017 à Tulle 'Agglo et de mandater Madame le Maire pour toutes démarches et formalités afférentes à ce dossier,  
- Approuve la modification des statuts de Tulle 'Agglo afin d'y intégrer la compétence assainissement dans son intégralité au 1er janvier 2018 (assainissement collectif et non collectif) et de supprimer en conséquence la mention « service public de l'assainissement non collectif »,  
- Décide de maintenir le régime indemnitaire existant pour tous les agents communaux dans le cadre de la mise en place du nouveau régime indemnitaire du personnel communal à compter du 1er janvier 2018 (RIFSEEP),  
- Fixe pour, dans le cadre du prochain recensement général de la population qui aura lieu du 16 janvier au 17 février 2018, la rémunération forfaitaire des 6 agents recenseurs suivant Dotation de l'Etat majorée  
- Approuve la dénomination proposée de « Roc Bellevue» pour la rue du nouveau lotissement de la Jarrige,  
- Valide dans le cadre du programme AMI attribué à Orange et dans le cadre du programme départemental 100% fibre 2021, le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune dans les secteurs, non encore pourvus et particulièrement dans les villages et lieux dits et sollicite un financement auprès de l'état au titre de la DETR et du conseil départemental pour l'acquisition de plaques indicatives pour un montant d'environ 5000,00 € H.T.,  
- Décide de prescrire la révision allégée n°2 du P.L.U concernant une opération au secteur de la Geneste et la suppression de l'emplacement réservé n°5, de la notifier aux personnes publiques associées,

de la mettre à disposition du public par la procédure d'enquête publique, de présenter au conseil municipal le bilan de cette mise en concertation et d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents liés à ces dossiers.

## Finances

### Délibérations

- Décide, dans le cadre du passage à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 de maintenir le mercredi les tarifs de la cantine à 2,10 €, du service d'accueil à la demie journée à 5,30€ et de fixer le tarif du service d'accueil à la journée à 10,60 €,  
- Fixe le montant de l'acompte mensuel des charges des logements sis à l'école du Bourg qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2018,  
- Fixe le montant de l'acompte mensuel des charges du logement situé 33, rue des Arènes et qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2018,  
- Fixe le montant de l'acompte mensuel des charges du logement situé à Lestrade,  
- Décide la mise à disposition de la salle du Pré Bourru, afin d'y dispenser des cours de "danses de salon" pour un montant annuel de 150,00 € et autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation avec l'intervenant,  
- Décide la mise à disposition de la salle polyvalente des saint Martial afin d'y dispenser des cours de sophrologie pour un montant annuel de 200,00 € et autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation avec la Présidente de l'association Aérogym,  
- Autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2018 les dépenses d'investissement aux chapitres 20, 21 et 23 du budget principal, du budget annexe du service de l'eau et du budget annexe centre équestre dans la limite du quart des crédits ouverts de chaque budget de l'exercice précédent,  
- Décide afin de régulariser la situation de l'état de la dette au budget principal de la commune, à la demande de la Chambre Régionale des Comptes, de régulariser une différence de 2 860,56 € par l'émission d'un mandat à l'article 668 et un titre de recette à l'article 1641 et autorise Madame le Maire à effectuer cette opération comptable,  
- Décide afin de régulariser la situation de l'état de la dette du service assainissement, à la demande de la Chambre Régionale des Comptes, de régulariser une différence de 10€ par l'émission d'un mandat à l'article 668 et un titre de recette à l'article 1641 et autorise Madame le Maire à effectuer cette opération comptable,  
- Décide d'effectuer au budget annexe « service assainissement » un virement de crédit d'un montant de 12.021,00 € du chapitre 011 charges à caractère général au chapitre 014 atténuation de produits insuffisamment doté pour assurer le paiement en totalité d'une facture de l'agence de bassin Adour Garonne,  
- Décide d'accorder la garantie de la commune à hauteur de 80 % pour le remboursement du prêt de 385 000,00 € souscrite par La « SEM 19 »,  
- Décide de retenir la proposition du bureau d'études DEJANTE d'un montant de 5 190,00 € H.T. pour la révision allégée du P.L.U,

## En direct du Conseil Municipal

- Décide dans le cadre du transfert de la somme de 600.000,00€ du budget du service de l'eau au budget principal en 2018 ( cf. délibération du 15 Décembre 2016 et du 13 avril 2017) d'effectuer une décision modificative et d'inscrire au Budget principal 2017 un crédit de 600.000,00 € en section d'investissement en recettes au chapitre 10 et en dépenses au chapitre 23.

### - Aménagements travaux

#### Délibérations

- Décide, par 19 voix, de solliciter, pour la 1ère tranche du projet de construction d'un bâtiment muséal et création d'un circuit d'interprétation à Tintignac les subventions auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine au taux de 40% , du Conseil Départemental de la Corrèze au taux de 26,6% et auprès de Tulle Agglo au taux de 13,4% pour un montant estimatif de travaux de 375.000,00 € H.T.,

- Décide, par 19 voix pour, de restaurer la Fontaine du Bourg avec mise en lumière et de solliciter à ce titre une subvention de la DRAC Nouvelle Aquitaine au taux de 50% et du Conseil Départemental de

la Corrèze au taux de 10% pour un montant estimatif de travaux de 10.000,00 € H.T.,

-Décide, par 19 voix pour, de solliciter dans le cadre des projets inscrits pour les années 2018 2019 2020 au Contrat d'Aménagement de Territoire (CTA) de solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018 auprès du Conseil Départemental de la Corrèze, auprès de Tulle Agglo et d'autres partenaires financiers pour divers projets communaux, à l'école (remise aux normes installations électriques, création d'un préau, isolation phonique et thermique), au centre de loisirs (rénovation, accessibilité, sécurité), à l'église ( réfection extérieure et intérieure) et étude(pour travaux à la salle polyvalente) et de solliciter en 2018 une aide financière complémentaire du Conseil départemental dans le cadre de l'Aménagement du Bourg.

## Affaires sociales et scolaires

### CCAS

**La distribution des colis** s'est déroulée selon la tradition auprès des personnes âgées de 75 ans et plus. Confectionnés par le magasin Carrefour et les Récoltes Locales, ils ont été accueillis avec un plaisir non dissimulé par nos aînés. C'est un moment de rencontre qui nous est agréable, tout particulièrement auprès de celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer et attendent cette visite annuelle si brève soit-elle.

**Les ateliers pour les retraités : équilibre**, continue et évoluera en 2018. Nous vous invitons à vous inscrire en Mairie (0555266016) pour étoffer le groupe.

Informatique : un contact sera pris en début d'année pour relancer les cours d'initiation ou de remise à niveau. Vous serez informés en temps voulu.



**Un nouveau Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) a été nommé : Jean-Marc Lacroix**

**Ses missions :** le respect de la laïcité au sein de l'établissement scolaire et la sécurité des enfants et des enseignants. Assurer la liaison entre la mairie, les enseignants, les parents et les élèves.

## Quelques décisions ....

### Conseil communautaire du 11 décembre 2017 :

#### Dynamique territoriale :

- Site archéologique de Tintignac : participation de Tulle Agglo à la réalisation d'études en vue de la construction d'un bâtiment muséal et de la réalisation d'un circuit d'interprétation.

#### Agriculture :

- Approbation du protocole d'accord avec un groupe d'agriculteurs et le Lycée Agricole Edgar Pisani de Naves relatif à l'utilisation d'un **atelier agro-alimentaire destiné à la transformation de produits issus de l'agriculture locale**. Cet atelier contribuera à la valorisation de productions locales et au développement des circuits courts et marchés de proximité dont la restauration collective est un des débouchés.

#### Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) :

- Prise de compétence dans le cadre de la prévention des inondations et la protection des milieux aquatiques. Face aux évolutions climatiques et à l'érosion de la bio-diversité, des directives ont fixé un cadre en matière de gestion de la ressource en eau. En plus de la satisfaction des besoins liés aux logements et aux activités économiques, l'aménagement du territoire doit intégrer les attentes liées à la sécurité des biens et des personnes et celles liées à la qualité de vie et à l'environnement.

## Travaux à la déchetterie

Du 30 novembre au 5 décembre, des travaux de remise aux normes des quais ont été effectués sur le site de la Coutausse

Dans le cadre du programme de remise aux normes les déchetteries de Tulle agglo, des travaux ont été réalisés sur le site de Naves.

L'entreprise SGR Maintenance a procédé à la mise en place de garde-corps permettant de sécuriser les usagers lors de leurs dépôts de déchets dans les conteneurs depuis les quais.



## Conseil Départemental

### Prix des lecteurs corréziens 2018

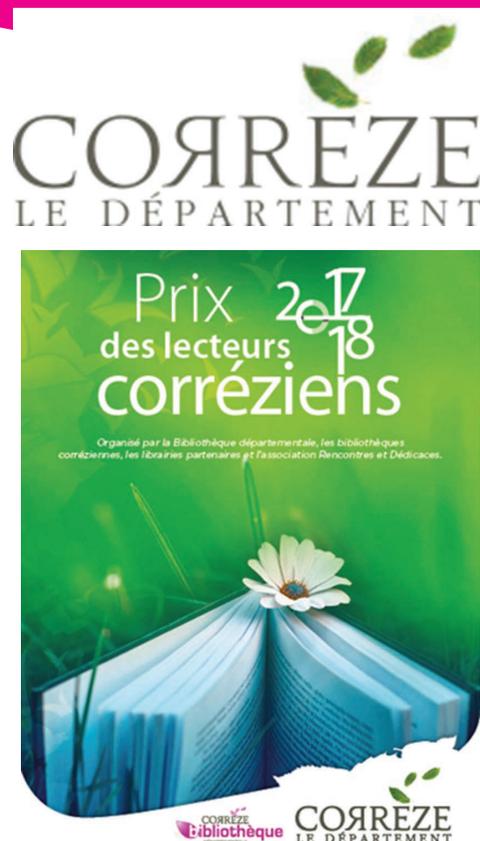
#### Les lecteurs des bibliothèques sont invités à voter pour désigner les 3 titres finalistes.

Depuis son lancement en 2013, le Prix des lecteurs corréziens s'est bien installé dans le paysage culturel du département. Il s'adresse aux lecteurs de plus de 15 ans et récompense un ouvrage d'un auteur d'expression française, publié entre juillet 2016 et mai 2017. Jusqu'au mois de mars 2018, ce sont donc, au total, 29 bibliothèques du réseau qui se lancent dans l'aventure, et les lecteurs sont invités à choisir trois titres parmi les sept en compétition.

Le comité départemental, composé de 10 bibliothécaires corréziens, a sélectionné les sept titres suivants :

- Aveu de faiblesses de Frédéric Viguier
- L'enfant qui mesurait le monde de Metin Arditi
- Légende de Sylvain Prudhomme
- Un paquebot dans les arbres de Valentine Goby
- Le parfum de l'hellébore de Cathy Bonidan
- Seules les bêtes de Colin Niel
- La tresse de Laétitia Colombani

Vous pouvez retrouver la sélection des romans à la médiathèque de Naves.



## La Commune se mobilise...

Dans le cadre d'**octobre rose**, l'association des femmes élues de la Corrèze organisait une collecte sur le thème «sacs et accessoires féminins», un de ces points de collecte se faisait à la mairie de Naves.

**La Commission des Agricultrices de la F.D.S.E.A. 19** a proposé une marche au profit de **la Ligue contre le cancer** qui s'est déroulée au lieu-dit la Maisonneuve le dimanche 22 octobre : deux parcours de 4 et 10 kms étaient proposés.

Merci à toutes ces associations qui se mobilisent pour la lutte contre cette maladie.

OCTOBRE  
ROSE



## Commémoration du 11 novembre 1918

La France commémore le 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. Ce jour-là, elle rend hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit.

**L'année 1917 est marquée par la bataille du Chemin des Dames.**

Elle commence le 16 avril 1917 par la tentative française de rupture du front allemand entre Soissons et Reims vers Laon, sous les ordres du général Nivelle : «L'heure est venue, confiance, courage et vive la France !». La bataille se prolonge jusqu'au 24 octobre 1917.



## Trophées du civisme 2017

La Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France en collaboration avec l'Association des maires de France a organisé une grande opération appelée les «**Mariannes du civisme**» visant à récompenser pour le civisme de leurs concitoyens les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux dernières élections. Pour l'année 2017 et les scrutins mixtes Présidentielles et Législatives, **notre commune a été 1<sup>ère</sup> dans la catégorie des communes comprenant entre 1001 et 3500 inscrits**, avec un taux de 76.74% de votants.

A cette occasion, Sandra Bouthouyrie, adjointe, représentant la commune s'est vue remettre ce trophée lors du 100<sup>ème</sup> congrès des Maires à Paris le 22 novembre.



## Inauguration du city stade

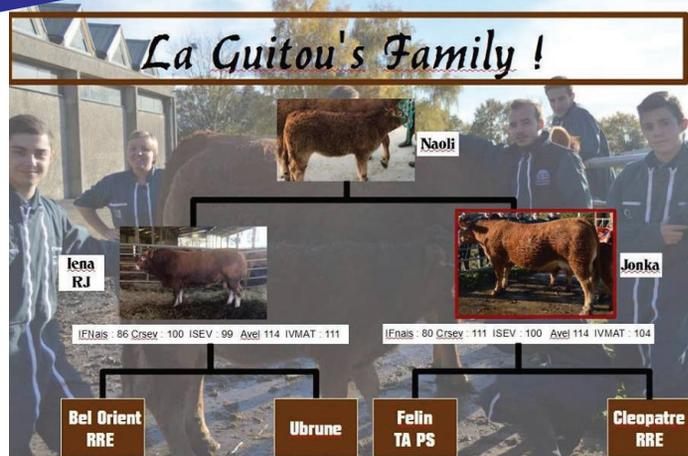


L'inauguration du City stade s'est faite, sous la neige, **en présence de nombreux élus**, de l'Agglo, du Département, de l'Etat et la Municipalité, financeurs de la structure.

Un city stade, appelé aussi **terrain multisports**, destiné aux enfants de l'école mais aussi de la commune, permet comme son nom l'indique la pratique de **plusieurs disciplines sportives**... Même le ski et le patinage comme le soulignait Madame le Maire en coupant le ruban le 1<sup>er</sup> décembre.

(Pour le coût total se référer au Naves Infos N°98).

## Trophée National des Lycées Agricoles (TNLA 2018)



C'est au côté de deux nouvelles stars : **Janka et Naoli** que les élèves du Lycée Edgar Pisani auront l'honneur de concourir pour le **trophée du prochain salon de l'agriculture** qui se déroulera du 24 février au 4 mars 2018 à Paris.

Ce concours, c'est l'occasion pour cette équipe de jeunes de porter haut les couleurs du Lycée Agricole, de valoriser une profession, un savoir-faire et un territoire.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la préparation des élèves pour le concours, mais aussi les encourager à travers leurs page Facebook : **TNLA 2018 Naves - Agri Culture et Vous**.

### Une alternative aux pesticides

Avec le plan Ecophyto, et depuis le 1er janvier 2017 (application de la loi LABBE du 06/02/2014), les collectivités territoriales n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques de synthèse, appelés communément «pesticides» sur les espaces ouverts au public, promenades, forêts, voiries, exception faite des cimetières et certains terrains de sport.

Pour les acteurs des espaces verts, l'enjeu est de taille : s'orienter progressivement vers l'utilisation de solutions alternatives.

Au CFPPA de Tulle – Naves, 16 agents techniques de collectivités venues d'une douzaine de communes corréziennes ont participé fin novembre à une formation sur les méthodes alternatives aux pesticides.

Apprendre à entretenir les jardins, les espaces végétalisés et les infrastructures, utiliser des produits naturels, des méthodes de lutte biologique ou du matériel électrique, il s'agissait d'adopter d'autres gestes techniques. Les échanges ont été nombreux avec les intervenants du CFPPA, de la FREDON Limousin, et les applications sur le terrain ont permis de tester ces nouvelles pratiques. Les stagiaires en Aménagements Paysagers ont même rejoint le groupe pour se familiariser à ce dispositif. **Gérer le paysage autrement, c'est aussi participer à la protection de l'environnement, de la santé des professionnels des espaces verts comme des citoyens.**



### Bal des anciens élèves du Lycée Agricole, le 4 novembre



Réactivée depuis bientôt deux ans grâce à un petit groupe de bénévoles dynamiques, l'amicale des anciens élèves du lycée agricole a organisé le samedi 04 novembre le bal des anciens élèves à la salle polyvalente du pré bourru. Grâce à la collaboration d'anciens élèves motivés qui sont venus nous apporter main forte, ce rendez-vous désormais annuel a remporté un vif succès. A cette occasion je tiens à remercier chaleureusement la mairie de Naves pour la mise à disposition de ses locaux et installations sans lesquels une telle manifestation ne pourrait se réaliser. **Notre rôle est de créer et de maintenir des relations entre les anciens élèves mais aussi avec le lycée** car ce lien est primordial, c'est pourquoi dès le début de l'année prochaine avec mon équipe je proposerai par l'intermédiaire de la direction aux élèves notre collaboration sur d'éventuels projets.

D'autres idées de manifestations ont été évoqué çà et là. Nous les étudierons lors de notre assemblée générale qui aura lieu dans le courant du mois de janvier.

Je veux remercier aussi tous les bénévoles pour leur aide précieuse et également les services de la gendarmerie de leur collaboration active.

Je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers une bonne année 2018.

### Remerciements ISDE, le 6 octobre

Les pilotes ont souhaité remercier leur équipe d'assistance, leurs sponsors, les bénévoles et également les élus de la commune.

C'est autour d'un **buffet offert par l'association Gamel Trophy** que chacun a pu échanger sur cette belle journée de compétition.

Pour les passionnés, l'édition 2018 se déroulera au Chili.



### L'école de tennis a repris

L'école de tennis de Naves-Seilhac a commencé l'année 2018 avec dynamisme sous la houlette de son professeur emblématique Jérôme Montazel.

**Les effectifs sont stables avec une soixantaine d'élèves** de 5 à 18 ans répartis sur 12 créneaux horaires. Le bureau du TC Naves n'a pas changé non plus et le trio Tintignac-Gorse-Huchet, bien épaulé par Patricia Colin Laurent Oger et Julie Madelmont, a été reconduit. **Le bilan 2017 a été positif** avec une montée en championnat d'hiver hommes et de très nombreux matchs par équipe : 15 équipes hommes dames et jeunes, plus de 230 matchs joués. Le tournoi du club au mois de juin fut un

succès et le bilan financier est équilibré. L'année 2018 commence dès fin octobre avec les plus de 55 ans qui reçoivent l'ASPTT Guéret ; ce sera ensuite les 15/16 ans en novembre-décembre, les seniors hommes et dames en janvier-février etc... Des stages sont organisés aux vacances scolaires pour les enfants et les adultes sous la direction du BE. Les personnes intéressées par l'activité tennis peuvent prendre une carte de membre au bureau de tabac, place de l'église. Renseignements 0630779015.

### Ecole de rugby

L'école de rugby Naves Seilhac Lagraulière souhaite une bonne et heureuse année aux lecteurs de Naves Infos ainsi qu'une bonne année sportive à tous ses licenciés.

**Cette saison nous comptons 96 licenciés** des U6 aux U14 encadrés par 24 éducateurs et administratifs. Les week-end sont rythmés par les entraînements, rencontres FFR et différents tournois comme Saint Simon, Cahors, Montluçon, Bretenoux, Limoges, Saint Junien...

**La prochaine manifestation est le repas farciture** (charcuterie, farciture petit salé/andouille, fromage, tarte aux pommes, vin et café) au prix de 20 €. Celui-ci se déroulera le samedi 3 février à partir de 20 heures. Il vous est possible de réserver, si vous le souhaitez, au 06.63.73.19.46.

Cette année, **l'école de rugby fête ses 30 ans le samedi 16 juin au stade des Arènes de Naves**. Plus de détails sur le déroulement de la journée vous seront communiqués lors du prochain Naves Infos. N'hésitez pas à consulter le site internet : [www.nslrugby.fr](http://www.nslrugby.fr). A très bientôt sur les terrains...



### Les activités de la Société communale des Chasseurs de Naves

Vendredi 08 décembre s'est déroulé le traditionnel **concours de belote de la société communale des Chasseurs de Naves**, dans la salle des Saint-Martial. Ce fut un grand succès de participation, puisque **nous avons pu inscrire et faire jouer 48 équipes**.

Comme chaque année notre coin « bar » a proposé diverses boissons, sandwiches et tourtous-rillettes, ainsi que les desserts confectionnés par les adhérents de l'association.

Nous tenons à remercier tous les commerçants, bénévoles et associations, pour leur générosité : grâce à eux, chaque équipe a pu repartir avec un lot.

Merci également à tous les participants. Nous leur souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

Et pour bien commencer 2018, nous vous invitons à participer à notre repas de la Chasse qui aura lieu le Samedi 17 février 2018, à partir de 12h, dans la salle polyvalente du Pré Bourru.



# Retour sur images

## Rencontres & Dédicaces

L'association Rencontres et Dédicaces a tenu récemment son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de Mme Paulette Dignac, en présence de Mme Huguette Madelmont, Maire, accompagnée de Mme Sandra Bouthouyrie, adjointe responsable des associations. Après les traditionnels remerciements à la municipalité, la présidente a dressé le bilan de l'activité de l'année 2017. L'assemblée générale a également renouvelé le bureau de l'association qui se compose ainsi :

Président : André Estrade

Secrétaire : Paulette Dignac

Trésorier : Dominique Latour

L'accent a été mis sur la foire du livre dont c'était la 20<sup>ème</sup> édition. Pour marquer cet événement, une rétrospective des foires précédentes a été présentée, ce qui a permis de rendre hommage aux initiateurs de cette manifestation et de mettre en évidence l'utilité de cette animation autour de la lecture tant à travers les rencontres avec les auteurs qu'à travers les manifestations connexes à savoir :

### Rencontres école, lycée, collège :

Traditionnellement, la foire du livre honore d'abord notre jeune public, cette année les vacances scolaires ont rendu les interventions un peu plus compliquées, les auteurs sont intervenus à la veille des congés d'hiver et sont revenus à Naves le 5 mars jour de la foire.

### Trois auteurs ont été accueillis :

Christophe Léon, auteur de jeunesse qui traite des problèmes de société ayant un écho chez un large public de jeunes depuis l'école élémentaire jusqu'au lycée. Il est donc intervenu au groupe scolaire Marcel Estrade, au lycée E. Perrier de Tulle, au lycée Pisani de Naves et au collège de Seilhac.



Valentin Mathé et Mymi Doinet ont rencontré les élèves de maternelle de CP, CE1 et CE2 de Naves. Ces interventions ont eu lieu les 16 et 17 février 2017.

Remerciements aux enseignants qui se prêtent à cet exercice, les enseignants de Naves mais aussi le CDI d'Edmond Perrier, Mmes Maisonnas et Susini professeurs de français respectivement au lycée Pisani et au collège de Seilhac ; ces interventions profitent à leurs élèves mais demandent un aménagement de leurs emplois du temps.

### Conférence :

Samedi 4 mars « De la terre à la plume », rencontre entre deux conférenciers salle St Martial : André Bucher, poète paysan, un des premiers adeptes de l'écologie et Bernard Farinelli porteur d'un projet de société fondé sur le local et la proximité, débat animé par le journaliste Daniel Martin.

### Dimanche 5 mars 2017, foire du livre de Naves :

Grâce à la diligence et au professionnalisme de nos libraires partenaires, Dominique Trarieux, Valérie Moratille-Limoujoux, Yvette Guionie et Claire Fontanel, les auteurs ont bénéficié des meilleures conditions pour rencontrer leurs lecteurs,

Soixante sept auteurs dont dix auteurs de jeunesse ont accueilli un public nombreux toute la journée.

Cette année a marqué la venue des lauréats du prix des lecteurs corréziens, 4 auteurs ont répondu à notre invitation,

Près de 2500 amoureux des livres ont ainsi pu rencontrer les auteurs.

## Les pompons rouges à Naves



L'amicale des Anciens Marins de la Corrèze «Les Pompons rouges» a tenu sa 72<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire à la salle des mariages de la mairie de Naves, sous la présidence de M. Richard Le Fric. C'est à l'issue de la messe de baptême du nouveau drapeau de l'amicale en l'église de Saint-Pierre de Naves que Mme Huguette Madelmont maire de Naves et des présidents d'associations patriotiques ont assisté à cette réunion.

Richard Le Fric a rendu hommage aux anciens Présidents de l'Amicale et aux membres de l'amicale décédés. Une minute de silence a été observée en leur mémoire. Le Président remercie les adhérents qui, malgré la maladie et l'âge, lui font toujours confiance. Il a précisé que c'est grâce à la motivation de ces personnes que l'Amicale perdure.

Il décline un rapport moral fort de trois axes : le respect, la communication et le recrutement. **Le président expose sa vision du rayonnement de**

### l'amicale pour attirer de nouveaux membres.

L'amicale a participé, cette année encore, à de nombreuses activités patriotiques et commémoratives. En effet, les porte-drapeaux ont effectué 89 sorties pour 118 cérémonies. De plus, les anciens marins participent aux cérémonies de la Préparation militaire marine de Brive-la-Gaillarde, présentation au fanion et la remise des diplômes. Elle a organisé la journée du marin au lac de Miele de Beynat. Richard Le Fric précise que l'amicale a été désignée par la Fammac pour participer au ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe en mars 2018. Les travaux de l'assemblée se sont déroulés dans une grande sérénité et les divers rapports présentés ont tous été approuvés à l'unanimité.

À l'issue de l'assemblée générale, le président Richard Le Fric demande aux participants et aux invités de se diriger vers le monument aux morts de Naves pour effectuer un dépôt de gerbe. Cette cérémonie sera suivie d'un chaleureux et convivial repas au restaurant l'Oustal, durant lequel l'Assistant départemental pour la Marine nationale en Corrèze, le Maître Principal Richard Le Fric, a procédé à la remise officielle du nouveau drapeau de l'amicale.

### L'association des parents d'élèves repart pour une nouvelle année

L'association des parents d'élèves s'est réunie en assemblée générale mardi 17 octobre dans la salle Saint Martial, en présence de Mme Dignac, Adjointe au maire aux affaires scolaires et jeunesse, Mme Bouthouyrie, Adjointe au maire chargé de la vie associative, les membres du bureau et quelques parents d'élèves.

Avant de présenter l'association et le bilan de l'année 2016-2017, le Président, Guilhem Vaillé a tenu à remercier tous les membres de l'APE et les parents qui ont été présents tout au long de l'année à travers les diverses manifestations.

**Le rôle principal de l'APE est d'apporter un soutien financier à l'équipe enseignante afin que nos enfants puissent bénéficier à moindre coût de nombreuses activités** (sorties, voyages, équipements...).

Ces manifestations sont également des moments d'échanges et de convivialité.

Durant l'année 2016-2017, l'association a organisé 5 manifestations :

- le goûter du cross en novembre 2016
- le goûter de Noël, suivi d'un apéritif offert aux parents
- le loto (le Président remercie tous les commerçants et les parents qui ont fait des dons)
- la fête du printemps et son carnaval
- la fête de l'école

L'APE a aussi participé au marché de pays de la saison estivale en collaboration avec l'AMCV. L'association a également offert une calculatrice aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>.

M. Antoine Tavé, trésorier, a présenté un bilan financier satisfaisant, qui permettra la continuité de nombreuses activités. **Avec les bénéfices réalisés cette année, l'association a fait le choix d'investir dans le renouvellement d'une aire de jeux de la cour de récréation qui a été inaugurée le 1<sup>er</sup> décembre dernier.** L'autre partie sera reversée sous forme de chèque à la coopérative scolaire de l'école pour les différentes sorties scolaires.

Les rapports moral et financier ont tous les deux été approuvés à l'unanimité.

Un nouveau bureau a été élu pour l'année 2017/2018 :

Président : Guilhem Vaillé  
Vice Président : Julien De Sa  
Trésorière : Virginie Piron  
Secrétaire : Céline Péronne

Secrétaire adjointe : Marie Prigent  
Chargée de communication : Esméralda Chèze  
Chargée de communication adjointe : Karine Laubie

L'APE a offert son traditionnel goûter de Noël le 22 décembre. La nouvelle équipe se tient à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter : apenaves19@gmail.com. N'oubliez pas de nous suivre également sur Facebook : Ape Ecole Naves



### Le GAGN, à la fête de la science à Ussel, le 12 octobre

Comme depuis plusieurs années en l'absence de village de la science à Tulle, le GAGN est présent à Ussel.

**Il est à noter une excellente organisation, une forte mobilisation des établissements scolaires**, quel que soit le niveau et le domaine pour proposer des activités et surtout une très grosse présence des enfants et adultes sur les stands, et notre stand a dû faire face à de nombreux embouteillages.

### Repas de Noël des amis de la Vignotte, le 9 décembre

Cette année c'est le 9 décembre qu'a eu lieu le repas de Noël des anciens. Le repas était assuré par un traiteur de Lagraulière. **L'ambiance était excellente et bien entretenue par les adhérents.** Excellent repas sera le leitmotiv des participants dans leur ensemble.

**Le club aura son assemblée générale le 13 janvier à 14h** avec la galette des rois, salle des St Martial. Le club lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent le rejoindre.



## Retour sur images

### «Les feuilles mortes», le 11 novembre une rando dans le brouillard, une rando «pleureuse»



La rando 2017 a connu, après des semaines ensoleillées, un revirement météo qui a plongé les parcours dans le brouillard. Ces conditions ont conduit à la défection de nombreux marcheurs ; les cyclistes, plus téméraires, ont répondu présents. Au total, les organisateurs ont enregistré 539 participants, dont 260 VTTistes, et 28 jeunes des écoles VTT de St Clément et de Tulle, ou participant au parcours «enfants». Comme c'est la signature de la rando des feuilles mortes, des parcours inédits ont été proposés, parcours élaborés en «marguerite», pour tous, (une base et des boucles), autorisant un programme individualisé. C'est pourquoi de nombreux spécialistes du trail ont ainsi trouvé un terrain d'entraînement, prouvant, si nécessaire, que les parcours de randonnée balisés par l'association sont une base pleine d'intérêt pour cette activité.

#### Et au retour, les absents avaient eu tort !

Qui marcheur, qui cycliste, chacun a manifesté sa satisfaction quant à la qualité des parcours, des ravitaillements, de l'accueil, malgré la morosité du soleil qui a refusé que les participants profitent des passages choisis pour offrir des paysages «à couper le souffle». Certains cyclistes ont même loué les organisateurs pour la qualité de la boue qui semblait manifester de l'attachement aux pneus, sans oublier les joies du pilotage dans les monotraces ouverts pour l'occasion ! L'association «Les Chandarers du pays de Naves» remercie les propriétaires qui ont autorisé le passage de la rando à travers leurs taillis, futaies ou prairies, et qui ont accepté que soient aménagées, pour cette journée, des pistes éphémères qui font le bonheur de tous. L'association adresse ses remerciements à la direction du lycée Edgar Pisani, le site du lycée, point de départ des randonnées étant devenu, au fil des ans, incontournable. L'association déplore le comportement de certains, qui, par jeu ou plus certainement par bêtise, ont enlevé des marques de balisage. Ce comportement aurait pu avoir des conséquences si nos amis motards de l'AMCV n'avaient pas apporté leur concours pour remédier à ces malveillances.

Rendez vous est donné pour l'édition 2018, en invitant les randonneurs à se mettre... en marche ! Pour mieux connaître notre association, il est loisible à chacun de suivre les travaux de l'assemblée générale, mercredi 17 janvier 2018, avant de nous rejoindre.

## Very Bad Soupe

### Le spectacle 2017 du petit Cabaret de Naves

Autant la soupe qui inspira ce spectacle fût amère et indigeste, autant celle que Le Petit Cabaret de Naves servit à son public pour son spectacle 2017 fût unanimement appréciée...



Au total, ce sont en effet

**plus de mille deux cents spectateurs** qu'elle a pu régaler sur l'ensemble des cinq représentations grâce à un subtil mélange de plusieurs ingrédients, à savoir une bonne dose de rires, une pointe de chants, un soupçon de danses, et surtout beaucoup de bonne humeur et de convivialité pour enrober le tout...

La troupe du Petit Cabaret va désormais profiter d'une petite pause hivernale, pour se consacrer entièrement aux festivités de fin d'année, **puis se retrouvera le samedi 20 Janvier 2018 pour une Assemblée Générale** qui marquera le début de la quinzième saison de cette association.

Alors, en attendant de retrouver la scène fin 2018, la troupe entière tient encore une fois à remercier ses bénévoles sans qui nos spectacles ne pourraient avoir lieu, mais aussi son public fidèle, pour la chaleur et l'enthousiasme qu'il nous témoigne d'année en année, et vous souhaite à tous de très bonne fêtes de fin d'année...

L'équipe du Petit Cabaret de Naves.

### Excellente exposition à Naves, 14 et 15 octobre

La salle des St Martial a accueilli, une magnifique exposition des œuvres de deux associations de la commune : Le Chas Doré et Naves Art'vitrail. **Des ouvrages d'une grande qualité étaient présentés** : vitraux montrant maîtrise et goût des auteurs (certains ont pris place à la mairie de Naves) et patchwork ou tableaux réalisés avec du sable étaient aussi exposés.

Comme l'on fait remarquer des visiteurs : « nous avons là un vrai travail de professionnels ».

M. le député et Mme le maire ont honoré de leur présence cette exposition.



### Concert à l'église, le 21 octobre



« La valeur n'attend pas le nombre des années ». Les très jeunes musiciennes qui composent le Duo Lyria en sont le plus bel exemple. **Céline Goudour à la harpe et Yu Wang à la flûte**, par l'interprétation d'un **programme exceptionnel de qualité et de douceur**, ont enchanté un auditoire tombé sous le charme de cette musique. Ce fût un moment de grande émotion ressenti ce samedi 21 octobre dans l'église de Naves où les mélomanes avertis, les organisateurs de concerts et le public tout entier ont vivement souhaité le retour de ces jeunes artistes à l'avenir prometteur. Qu'elles soient remerciées pour leur talent et leur gentillesse.

### Les expositions de la médiathèque

Tout le mois d'octobre, c'est Daniel Gutiez qui a présenté une partie de **son travail photographique** que vous pouvez retrouver régulièrement sur sa page FB : **Ymages-Daniel Gutiez**.

Et **jusqu'au début du mois de février** vous pouvez découvrir les œuvres de Philippe UG : Exposition de Philippe UG.

Graphiste diplômé de l'école d'arts appliqués Duperré, ingénieur papier, sérigraphe, imprimeur, enseignant... Parallèlement à ses livres publiés par les Grandes Personnes, il produit, à la maison et à la main, d'extraordinaires livres pop-up, en petites séries, vendus à des collectionneurs ou dans des librairies triées sur le volet. Ses ouvrages sont traduits en plusieurs langues.



## Retour sur images

### Sensibilisation aux violences conjugales, le 30 novembre

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites à l'encontre des femmes, la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, en partenariat avec l'Association des Femmes élues de la Corrèze, avait organisé une rencontre sur ce sujet.

Huguette Madelmont souhaitait la bienvenue aux personnalités : M. le Préfet, M. Pierre Delmas, Directeur de la DDCSPP, Mme Anne-Marie Chastré, Mme Françoise Juillat, les Maires, élus et personnels (les femmes ce jour-là étant en large majorité). Elle les remerciait de leur présence à cette manifestation dont l'ouverture fût faite par Mme Françoise Juillat suivie de l'intervention de M. le Préfet. **L'animation particulièrement réussie**, était assurée par Mme Chastré et Mme Sancia Terrioux.



### Défi téléthon, le 3 décembre

Cette année le défi Téléthon, était de réaliser 79.000 écharpes de 20 cm de large sur 1 m de long. Elles devaient être tricotées uniquement à la main, pas à la machine ou au crochet. Peu importe la couleur. Il fallait faire environ 2 cm de point mousse tout autour et faire le milieu de l'écharpe en jersey endroit ou tout en point mousse, telles étaient les consignes données par Annie Mazaleyrat, organisatrice du Téléthon à Meymac.

**Un engouement de la part de quelques Navaraises qui maîtrisent le tricot s'est rapidement fait sentir autour de ce défi.** Andrée B., Andrée D., Annette, Sylvie, Monique, Josette, Michelle, Simone, Anne ont réalisé quelques 70 écharpes qui ont été présentées à Beynat.

### Marché de Noël, le 17 décembre

**C'est avec une quarantaine d'exposants** et sous un manteau neigeux que le marché de Noël a ouvert ses portes le dimanche 17 décembre. Les deux salles polyvalentes proposaient d'un côté des stands de producteurs pour régaler les papilles et de l'autre, des artisans commerçants, ainsi tout un chacun pouvait trouver des idées cadeaux et des idées de menus.

Au cours de cette journée, les visiteurs ont pu se régaler autour d'une crêpe, d'une gaufre, d'un tourton ou du pâté de pommes de terre cuit au feu de bois, sans oublier le traditionnel vin chaud. Le tout sous la houlette de Naves Animations en partenariat avec les associations navaraises (Ecole de rugby, NSL senior).

**Le Père Noël a fait son apparition dans l'après-midi sous le regard émerveillé des enfants** qui se sont vu offrir des friandises. Des balades en calèche ou en poney étaient également proposées gracieusement.



Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

### Mode d'emploi des containers enterrés

**Il est fort désagréable de trouver des sacs poubelles auprès des containers.** Si votre sac est trop volumineux pour l'introduire dans la colonne vous devez le déverser à l'intérieur. Les déchets sont récupérés dans des bacs destinés à les recevoir.

Ne déposez pas non plus cartons et verre à même le sol, c'est inesthétique et dangereux.

**Les dépôts sauvages sont interdits sur la commune.** Les contrevenants sont répréhensibles.



### Stationnement

Bien que le marquage au sol ne soit pas encore réalisé, **il est interdit de stationner sur les trottoirs en général** et tout particulièrement sur ceux dont le revêtement coloré peut être endommagé par les véhicules.

**Respectez aussi l'interdiction de stationnement devant le Monument aux Morts.**

**Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.**

## A venir

### Foire du livre de Naves - perspectives 2018 :

Quelques points forts de l'édition 2018 de la foire du livre :

**Vendredi 2 mars** : théâtre, spectacle sur l'illettrisme «Au pied de la lettre» salle St Martial à 20 h, par la compagnie «l'Echappée Belle»

**Samedi 3 Mars** : conférence salle St Martial à 15 h «Le jardin planétaire» par le philosophe paysagiste Gilles Clément.

**Dimanche 4 mars** : foire du livre salle du Pré Bourru avec une cinquantaine d'auteurs et 10 auteurs de jeunesse, cette année nous inaugurons la remise des prix du concours de la nouvelle organisé par les Editions de la Rue Mémoire.

A l'issue du rapport moral, Mme Huguette Madelmont a renouvelé la confiance et le soutien de la municipalité, se réjouissant du succès croissant des diverses actions conduites par l'association.

# Economie

Nouvellement installé sur la commune, originaire du Nord, Bruno Brame **propose aujourd'hui ses services dans différents domaines :**

- espaces verts,
- petit bricolage,
- aide à la personne
- surveillance temporaire de résidences.

Pour tous renseignements : 06 09 87 26 84



**Organisme de services à la personne**

**Nos produits**

- Entretien Espaces verts
- Petit bricolage
- Vigilance temporaires de résidence

**Les Ch'tis Travaux**  
 Bruno BRAME  
 Soleilhavoup 19460 Naves  
 06.09.87.26.84  
 Siret:82194357800012

# Infos

## Recensement de la population

**Du 18 janvier au 17 février 2018, vous recevrez à votre domicile, la visite d'un agent recenseur.** Dûment mandaté par la Mairie, il sera porteur d'une **carte officielle qu'ils vous présentera.** Cinq personnes ont été recrutées pour effectuer cette mission dans les divers secteurs de la commune.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

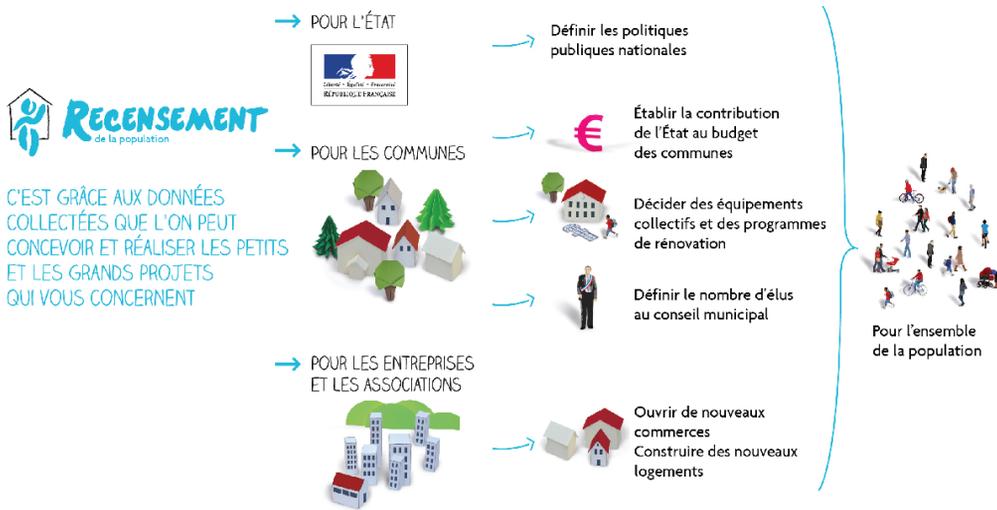
Retrouvez toutes les infos sur le site internet dédié :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>



## Pourquoi un recensement ?

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



**Naissances**

Melvil Jarod Serge CHANTALAT, le 22 Septembre 2017, domicilié «23 Rue Bel Aspect»

Léandre Gabin Alain CHANTALAT, le 22 Septembre 2017, domicilié «23 Rue Bel Aspect»

Augustine Juliette Marie BACHELLERIE, le 25 Septembre 2017, domiciliée «Peyrele-vade»

Mila Olga Aline RHODES, le 16 Octobre 2017, domiciliée «Cueille»

Omayya Lina SHARMA, le 15 Novembre 2017, domiciliée «Les Charbonnières»

Clément Yann DROCHON, le 17 Novembre 2017, domicilié «La Rathonie»

Amaury LAGIER-HEMBERT, le 3 Décembre 2017, domicilié «33 Rue de l'argile - Les Arriaux»

*Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles*

**Décès**

Elise Marie ROZIER épouse DELNAUD, le 14 Septembre 2017, domiciliée «Le Puy de Cueille»

René Léon Antoine DELNAUD, le 15 Septembre 2017, domicilié «Le Puy de Cueille»

Yvonne Mathilde CHAUMEIL veuve CHAMBODIE, le 23 Septembre 2017, domiciliée «EHPAD 6 Rue Pierre Pradoux»

Suzanne Françoise JANICOT, le 1er Octobre 2017, domiciliée «EHPAD 6 Rue Pierre Pradoux»

José Manuel PINTO DE MAGALHAES, le 23 Octobre 2017, domicilié «1 Rue des Bruyères»

Serge Alain Jules BASSALER, le 6 Novembre 2017, domicilié «Les Arriaux»

Claudette Marie Louise FAUGERAS épouse EYROLLES, le 6 Novembre 2017, domiciliée «Le Puy des Horts»

Lucie Marie Louise DELIT veuve FAURIE, le 9 Novembre 2017, domiciliée « 24 Rue Abbé Niel »

Marcel LEYRIT, le 26 Novembre 2017, domicilié «Monzauge»

Marcelle Marguerite Marthe TARAGONNET veuve RIVASSOU, domiciliée «E.H.P.A.D. Rue Pierre Pradoux»

*Nous présentons nos condoléances aux familles*

Les avis de décès sont communiqués par le service de l'état civil qui n'est pas toujours informé lorsqu'ils se produisent en dehors de la commune.

# Agenda

	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	LEGENDE
2	<p><b>LOTO</b> Salle polyvalente Pré Bourru - 20H30</p>	<p><b>F O I R E D U L I V R E</b></p>	<p>Théâtre, spectacle sur l'illettrisme "Au pied e la lettre" Salle St Martial 20h par la compagnie "l'Échappée Belle"</p>		Infos Mairie
3	<p><b>REPAS FARCIDURES DANSANT</b> Salle polyvalente du Pré Bourru - à partir de 20H</p>		<p>Conférence salle St Martial à 15h "Le Jardinier planétaire" par le philosophe paysagiste Gilles Clément</p>		Société communale des chasseurs de Naves
4			<p><b>FOIRE DU LIVRE</b> Salle polyvalente Pré Bourru</p>		Ecole de Rugby N.S.L.
5				<p>Foire aux Vins en nocturne</p>	Association Parents d'Elèves A.P.E.
6			<p><b>FÊTE DU PRINTEMPS</b></p>	<p>Foire aux Vins toute la journée</p>	Rencontres et dédicaces
10	<p><b>REPAS FARCIDURES</b> Salle St Martial - 12H</p>				A.N.A.C.A.
11		<p>Vide ta chambre Salle polyvalente du pré Bourru</p>			Les Amis de la Vignotte
17	<p>Repas dansant Salle polyvalente du Pré Bourru - à partir de 12H</p>				N.S.L. (Séniors)
25	<p><b>THÉ DANSANT</b> Salle polyvalente Pré Bourru</p>				Naves Animations
28				<p>Don du Sang 14h - 19h30 Salle polyvalente du Pré Bourru</p>	
31		<p><b>LOTO</b> Salle polyvalente Lagraulière - 20H30</p>			